



LA FEDERATION COMMUNIQUE

EUROPE : La parole doit rester au peuple

Le 29 mai 2005, le peuple de France a rejeté à 55% la ratification du traité constitutionnel européen. 80% des ouvriers, 70% des employés ont dit NON aux politiques d'abandon de souveraineté nationale, de bradage de notre industrie nationale et laminage des conquêtes sociales et démocratiques, de privatisation et de remise en cause des services publics, conférant ainsi au vote un caractère de classe, anti libéral et anti capitaliste.

En concoctant dans de sombres tractations un nouveau traité qui est en tous points identique au précédant tout en essayant de nous faire croire le contraire, Sarkozy et les chefs d'Etat européens confirment leur volonté d'imposer coûte que coûte l'Europe du capital. Cet objectif rejoint celui du patronat français de gommer les acquis issus du Conseil National de la Résistance et des grandes grèves de 1968.

Le mini traité reprend l'ensemble des orientations contenues dans le traité constitutionnel. Le concept de « concurrence libre et non faussée » n'est pas abandonné. Il revient en bonne et due forme puisque l'on peut y lire « la concurrence n'est pas faussée dans le marché intérieur » ou pire encore « des restrictions peuvent être apportées à l'exercice des droits fondamentaux, notamment dans le cadre d'une organisation commune des marchés ». La Banque Centrale voit ses prérogatives confirmées, notamment son « indépendance dans l'exercice de ses pouvoirs et dans la gestion de ses finances... ». « Les gouvernements des Etats membres respectent cette indépendance », autrement dit, les élus et les peuples se soumettent aux exigences du capital !

Afin d'éviter une nouvelle déconvenue en France, Sarkozy veut imposer le traité en le faisant adopter par le Parlement. L'UMP et ses alliés libéraux et centristes ne disposent pas, seuls, de la majorité des 3/5^{ème} requise pour modifier la Constitution. Ils auront besoin, sous une forme ou sous une autre, de l'appui de parlementaires de gauche. Chacun est ainsi placé devant ses responsabilités et devra rendre des comptes.

La démocratie la plus élémentaire demande que la parole revienne au peuple et qu'il soit à nouveau consulté par référendum afin qu'il puisse confirmer ses choix car, si pour les patrons c'est toujours OUI, pour nous, c'est toujours NON !

Montreuil,
Le 17 janvier 2008